

## SYNTHESE DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020

### **20 Janvier**

-Salle socioculturelle : M. le maire présente le projet de construction d'une salle à vocations socioculturelle et sportive. Le conseil municipal valide le projet, son coût et son plan de financement, demande la DETR pour ce projet.

-CLECT 2020 : Le Conseil municipal approuve les modalités et résultats du calcul du coût définitif des services communs pour 2019 et approuve les montants prévisionnels de charges transférées pour 2020.

-Convention avec la Ville de Besançon pour l'abattage d'arbres dangereux

Le conseil municipal autorise le maire à signer une convention pour l'abattage d'arbres morts et dangereux situés sur le chemin de crête menant au Fort de la Dame Blanche. Il sera facturé à la commune de Bonnay le coût de la main d'œuvre des employés de la Ville pour l'abattage des arbres sur son territoire. Coût approximatif : 1700 € ttc.

### **3 mars**

-Vote comptes de gestion et administratifs des « budget général » et « budget lotissement » 2019 - Ces comptes sont votés à l'unanimité

-Amortissement A.C investissement : Le Conseil municipal valide la durée d'amortissement de 1 année pour l'attribution de compensation versée en investissement. RAPPEL : 17568,14 € au budget primitif 2020

-Adoption par le conseil municipal des Rapports sur le Prix et la Qualité des Services publics (RPQS) d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif pour l'année 2018 de G.B.M

-ONF travaux d'entretien : Ouverture manuelle avec marquage à la peinture (2 couches) parcelles 33j et 34j - Coût : 990,90 € ht soit 1089,89 ttc. Refus

Situation lotissement « Les Aulnes » : Dépôt du permis d'aménager le 26/2 pour instruction par G.B.M (Grand Besançon Métropole)

### **27 mai**

Election du maire et des adjoints - Vote du maire : Gilles ORY, 13 voix pour et 1 bulletin blanc - Vote du nombre d'adjoints : 2 (14 voix pour) -Vote du 1er adjoint : Pascal DIMANCHE, 13 voix pour et 1 bulletin blanc - Vote du 2ème adjoint : Gérard BAULIEU, 13 voix pour et 1 bulletin blanc

Fixation des indemnités maire et adjoints : Le maire : renonciation à l'indemnité maximum  
Les adjoints : revalorisation dans la limite de l'indemnité de l'ex 3ème adjoint (indemnité 3ème adjoint répartie à hauteur de 50% sur chaque adjoint)

Représentations Grand Besançon Métropole et Syndicat scolaire

GBM (Grand Besançon Métropole) - Titulaire : Gilles ORY, maire. Suppléant : Pascal

DIMANCHE 1er adjoint

Syndicat scolaire : Patrick VUILLIER, Pascal DIMANCHE, Didier MOREAU

## 29 juin

- Vote des budgets primitifs « commune » et « lotissement » - Votés à l'unanimité
- Vote des taux des taxes foncières (bâti et non bâti) : Après débat, il est voté une majoration de 6% des taux soit :

	Foncier bâti	Foncier non bâti
Base	622 800	22 200
Taux	17,67	27,05
Produit €	110 050	6005

- Vote des tarifs publics : Les tarifs 2019 sont reconduits
- Commissions communales :
  - Bâtiments, voirie, eau-assainissement, environnement : *Pascal Dimanche (délégué GBM), Gérard Baulieu, Patrick Vuillier*
  - Finances, budget : *Agnès Ragot, Gérard Baulieu, Pascal Dimanche, Stéphane Magnin, Patrick Vuillier, Alan Blanchou, Didier Moreau*
  - Urbanisme (PLU i en cours). *Jean-Philippe Mille (délégué GBM)*
  - Forêt : *Alan Blanchou, Pascal Dimanche, Patrick Vuillier, Olivier Chegnion, Gérard Baulieu, Bruno Cattenoz*
  - Communication, information, vie associative, action sociale (en lien avec le Comité des Fêtes) : *Catherine Poletti-Cotton, Jean-Philippe Mille, Pascal Dimanche, Agnès Ragot, Bruno Cattenoz, Pascal Januel, Laëtitia Petitjean*
  - Appel d'offres : Le maire + Titulaires : *Pascal Dimanche, Gérard Baulieu, Patrick Vuillier* - Suppléants : *Pascal Januel, Alan Blanchou, Jean-Philippe Mille*
- AUDAB (Agence d'Urbanisme) : *Jean-Philippe Mille*
- ONF parcelle 32 : Le Conseil Municipal autorise de procéder à l'application au régime forestier de la parcelle suivante : BAUD cadastrée B 32 d'une contenance de 0,5822 ha

## 10 juillet

- Délégués élection sénateurs
- Titulaires : *Pascal Januel, Gérard Baulieu, Pascal Dimanche*
- Suppléants : *Agnès Ragot, Jean-Philippe Mille, Didier Moreau*

## 6 novembre

- Plan d'aménagement de la forêt communale
- Faisant suite à une réunion spécifique sur le sujet (présentation par les agents de l'ONF le 11 septembre), le conseil municipal vote le Plan d'Aménagement de la forêt communale 2021 - 2041.
- Situation lotissement : Les P.A (permis d'aménager) ont été délivrés. Les demandes de branchement ont été faites (eau, assainissement, électricité, téléphone) et sont en cours d'études. L'INRAP en charge des fouilles archéologiques doit intervenir début décembre.
- Salle socioculturelle
- Suite à un entretien avec M. le Secrétaire Général de la Préfecture, la commune de Bonnay, seule, n'a pas la capacité financière pour assumer un tel investissement (1 000 000 € ht) et ce dans l'incertitude quant à ses recettes futures (diminution de recettes attendues). Il n'est donc pas réaliste selon M. le Secrétaire Général, malgré la qualité du projet (bâtiment BEPOS) et la conjoncture économique (plan de relance en direction des entreprises) de soutenir financièrement ce projet (subvention DETR de 180 000 €). En conséquence, ce projet de construction est abandonné.

## **6 novembre (suite)**

-Déploiement fibre optique

Travaux en souterrain et aériens terminés. Changement de poteaux béton à l'intérieur de la zone sauvegardée (zone monuments historiques) en cours d'année 2021 suivant étude (autorisation provisoire de les utiliser). Mise en service : 1er semestre 2021

-Commission de contrôle des listes électorales

Suite au renouvellement général des conseils municipaux les 15 mars et 28 juin 2020, il est nécessaire de procéder au renouvellement, pour 3 ans, des commissions communales de contrôle des listes électorales.

Cette commission est composée dans les communes de moins de 1000 habitants de 3 membres. Sont élus Patrick Vuillier (Président), Claude Cheviet (délégué de l'administration) Gabriel Daval (délégué du Tribunal judiciaire)

-RAM : Reconduction de la convention avec les Francas. Vote favorable

-Achat de matériel – broyeur

Vote favorable à l'achat d'un broyeur à herbes afin notamment de faciliter le travail de notre employé communal et mieux répondre à la demande.

Commission Communale des Impôts Directs

Désignation des commissaires après tirage au sort par DGFIP (article 1650 du code général des impôts)

-COMMISSAIRES TITULAIRES : M. Dimanche Pascal, M. Baulieu Gérard, M. Moreau Didier, M. Blanchou Alan, Mme Poletti-Cotton Catherine, Mme Ragot Agnès

-COMMISSAIRES SUPPLÉANTS : M. Mille Jean-Philippe, Mme Petitjean Laëtitia, M. Cattenoz Bruno, M. Januel Pascal, M. Magnin Stéphane, M. Vuillier Patrick.